



Avoir un associé/partage des parts

Par **marie**, le **17/06/2008** à **20:10**

Bonjour,

Je suis creatrice de bijoux (ma marque existe depuis janvier 2008, et je suis independante en regime micro entreprise), un ami (dejà plusieurs entreprises à lui) me propose de s'associer à moi en creant une sarl. moi, la création de nouvelles collections, le demarchage de nouvelles boutiques etc ... lui; gestion et compta, plein de contacts et d'idées à revendre, et surtout de l'argent! moi j'ai debuté avec rien financièrement mais ma marque est dejà dans 5 boutiques en france, techniquement operationnelle, mais je suis obligée de voir "petit" car je n'ai pas les moyens de prendre trop de commandes sinon je n'arrive pas à produire assez vite. avoir un associé me donne envie mais dans le même temps, j'ai peur d'etre "coincée". De plus je ne sais pas evaluer ce que j'apporte et ce qui lui apporterait pour faire le partage des parts dans la societé. lui veut du 50/50...

MA QUESTION: comment evaluer le partage des parts entre associés? moi à la crea/ lui l'argent et la gestion